



Volet (B)

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24076731

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

08 MAI 2024

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : 0892 507 787

Nom

(en entier) : B.SOLUTIONS

(en abrégé) :

Forme légale : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Adresse complète du siège : Boulevard André Delvaux 15 - 7000 MONS

Objet de l'acte : Transfert du siège social

PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 15 AVRIL 2024

Bureau

La séance est ouverte à 19 heures sous la présidence de Monsieur Justin Gallez, Représentant permanent de la SPRL GT.GEST., Administratrice.

Composition de l'assemblée

Sont présents ou représentés les associés indiqués sur la liste de présence signée par chacun d'eux ou leur mandataire avant l'ouverture de la séance.

Il résulte de la liste de présence que toutes les parts sociales sont représentées.

La liste de présence est clôturée par les membres du bureau.

Exposé de l'administratrice

L'administratrice expose que :

1 - La présente assemblée a pour ordre du jour :

-Transfert de siège social

2 - Tous les associés étant présents ou représentés, il ne doit pas être justifié de l'envoi de convocations.

3 - Chaque part sociale donne droit à une voix.

Constatation de la validité de l'assemblée

Tous les faits exposés par l'administratrice sont vérifiés et reconnus exacts par l'assemblée ; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Délibération

L'assemblée aborde l'ordre du jour.

1.L'assemblée décide de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante :

Boulevard André Delvaux 15/3-1

7000 Mons

La séance est levée à 19h30.

Et lecture faite, les membres du bureau et les associés qui en ont exprimé le désir ont signé.

Justin Gallez

Représentant permanent

de la SRL GT.GEST,

Administratrice

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/05/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)